

PRI-TI - Djibouti

par le SE d'Addis Abeba

La présence des bailleurs à Djibouti reste limitée

Djibouti ne représente que le 34^{ème} bénéficiaire d'APD nette en Afrique sub-saharienne, derrière le Togo et la Gambie, avec une APD nette totale de 179 M USD en 2018. La France demeure le premier bailleur du pays.

L'action des bailleurs soutient la Vision 2035 qui s'articule autour de cinq axes : i) paix et unité nationale, ii) bonne gouvernance, iii) économie diversifiée, iv) consolidation du capital humain et v) intégration régionale.

Djibouti constitue un bénéficiaire mineur de l'APD en valeur, notamment en raison de la taille de sa population (1 M d'habitants). Ainsi, le pays n'a reçu en moyenne que 158 M USD par an d'APD nette au cours de la décennie écoulée (179 M USD en 2018), dont les trois quart provient des bailleurs bilatéraux, au premier rang desquels la France. En effet, l'APD française a représenté 27 % de l'aide versée sur les cinq dernières années, suivie du Koweït (11 %). Coté multilatéral, les institutions de l'Union européenne sont le principal contributeur avec 12 % de l'APD nette versée entre 2014 et 2018. Avec l'AFD, la Délégation de l'UE, la BM, la JICA et USAID, les institutions des Nations Unies sont les seuls bailleurs à disposer d'une représentation sur place.

Les interventions de l'AFD sur la période 2017-2021 sont axées sur la contribution à un développement durable et inclusif de Djibouti. L'agence oriente son intervention autour de trois objectifs: i) favoriser la diversification de l'économie, améliorer sa compétitivité et son ancrage régional (transition énergétique et numérique, transition politique), ii) contribuer au renforcement du capital humain (transition démographique et sociale) et iii) promouvoir le développement de villes durables (transition territoriale et écologique). En 2019, les décaissements de l'AFD à Djibouti se sont élevés à plus de 10 MEUR, contre 5,7 MEUR en 2008, et les engagements nouveaux en subvention ont totalisé 28 MEUR.

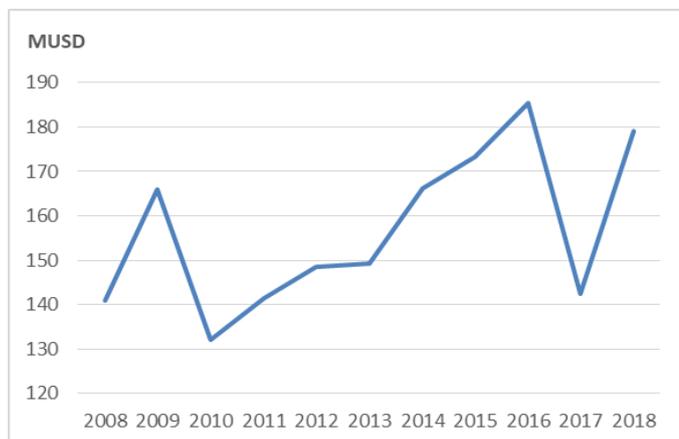
La contribution des bailleurs n'a pas permis de constater de progrès sociaux significatifs ces dernières années. Le taux de pauvreté est passé de 21 % à 17 % de la population entre 2002 et 2017, et l'IDH reste parmi les plus bas au monde (171^{ème} sur 189 pays en 2019). 80 % de la population adulte n'a pas dépassé le stade de l'éducation primaire et 47 % est analphabète. Un cinquième des enfants de 6 à 14 ans est déscolarisé alors que la moitié de la population n'a pas 25 ans. 23 % de la population active a un emploi formel, et le taux de chômage dépasse 85 % pour les 15 à 24 ans en 2018.

En dépit de son statut de PRI-TI, Djibouti bénéficie à 66 % d'une APD en dons. Pour rappel, Djibouti demeure depuis 2016 en situation de risque élevé de surendettement de sa dette publique. Ainsi, l'UE prévoit une enveloppe de 105 M EUR pour la période 2014-2020 intégralement en dons, de même que le Fonds mondial (16,5 M USD) ou encore l'AFD, JICA, les turcs et les UN interviennent en dons. A contrario, la BM, la BAfD, le Fonds koweïtien, le FADES interviennent principalement en prêts.

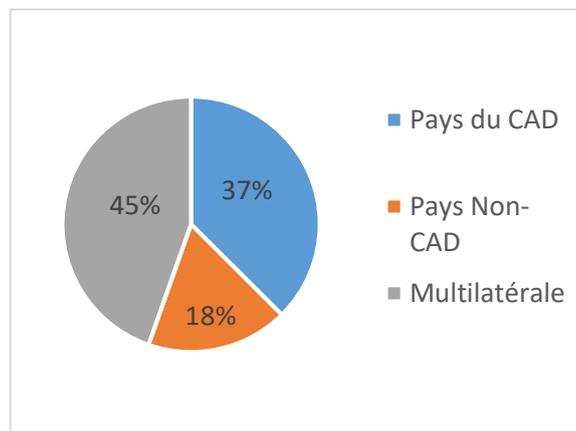
Profil de l'APD de Djibouti (source OCDE)

Classification (BM, 2020) : PRI-TI	Programme FMI en cours : non
APD en part de RNB (BM, 2018) : 5,8 % APD par habitant : 184,9 USD	Niveau d'endettement selon le FMI: élevé

Evolution de l'APD totale nette (aide bilatérale) entre 2008 et 2018



Répartition de l'APD totale nette par type de donateur en 2018



Principaux bailleurs entre 2014 et 2018

	APD cumulées MUSD	Part dans l'APD totale
France	232	27 %
UE	101	12 %
Koweït	92	11 %

Principaux secteurs bénéficiaires de l'aide entre 2013 et 2017

-  Infrastructures et services sociaux (30 % de l'aide reçue)
-  Aide humanitaire (19 %)
-  Transports et communication (11 %)

Focus sur un projet clé de votre choix

L'AFD (20,2 MEUR en dons), en cofinancement avec l'UE (5,2 MEUR), appuie depuis 2019 l'Office National des Eaux et de l'Assainissement (ONEAD) pour étendre les réseaux d'assainissement en milieu urbain et doubler la capacité de traitement de la station d'épuration de Douda. En complément, l'AFD entend financer à partir de 2021 un programme d'assistance technique à l'exploitation pour une durée de 5 ans (objectif de 15 MEUR en subvention) en vue de renforcer les capacités organisationnelles, commerciales, techniques et financières de l'ONEAD. Cet accompagnement permettra d'augmenter la capacité de l'ONEAD à collecter les recettes et à réduire ses coûts d'exploitation.

APD reçue dans le cadre de la Covid19

Pour répondre aux besoins de financement additionnel liés au Covid19, Djibouti a bénéficié d'une Facilité de Crédit Rapide du FMI de 45 M USD début mai 2020 déboursée sous forme d'aide budgétaire directe, et la BAD a octroyé un appui budgétaire de 41,2 M USD en juillet. En outre, la BM a débloqué une aide d'urgence de 5 M USD tandis que l'UE a réorienté 4,5 M EUR. Le FMI a par ailleurs accordé un moratoire de mai à octobre 2020 pour 2,3 M USD tout en soulignant que la durée maximum de 24 mois dont Djibouti pourrait bénéficier porterait le total à 8,2 MUSD. Le pays a également bénéficié d'un report de paiement des intérêts de la dette de 25 M USD dans le cadre de la DSSI du G20/Club de Paris.